

OBJET : D39_Grille tarifaire des services de location du réseau en fibre optique

LE PRESIDENT

- Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article 1425-1,
- Vu la décision du 1^{er} décembre 2009 portant sur la dernière approbation de la grille tarifaire des services de location du réseau en fibre optique départemental,
- Considérant qu'il y a lieu de refondre cette grille tarifaire au regard du nouveau mode de gestion du réseau en régie intéressée depuis le 1^{er} janvier 2011,
- Vu les propositions de la société Somme Haut Débit,

DECIDE

ARTICLE 1 : Afin d'améliorer la cohérence des services et la lisibilité pour les opérateurs, la nouvelle version de la grille tarifaire est approuvée et elle est jointe à la présente décision.

ARTICLE 2 – La location par un opérateur se fait sur la base d'une convention signée avec Somme Haut Débit comprenant les conditions techniques et juridiques d'occupation du réseau public.

ARTICLE 3 – Il sera rendu compte au comité syndical de la présente décision.

ARTICLE 4 – Monsieur le Directeur et Monsieur le Trésorier Principal d'Amiens Municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Amiens, le 26 avril 2011



Le Président
Jean-François VASSEUR

SOMMAIRE

- Offre de dégroupage
- Offre de Fibre Optique Passive (FOP)
- Offre de Fibre Optique Activée (FOA)
- Offre de collecte DSL
- Offre d'hébergement

Les estimatifs sur plan sont gratuits.

Les devis sur site sont payants :

- 300 € HT pour un site sur Amiens Métropole.

- 600 € HT pour un site hors Amiens Métropole.

Ces sommes sont déduites de la première facture lorsque le service est commandé.

Offre de dégroupage

- L'offre de dégroupage permet à un Usager de collecter le trafic des NRA raccordés au réseau et ouverts au service.
- Outre les frais de raccordement aux NRA et les frais d'hébergement, la redevance pour le service comporte :
 - ✓ Une partie fixe couvrant les NRA amiénois (AMS80, AMM80, AMQ80, AMP80) et une partie fixe pour le reste du département.
La partie fixe pour la plaque amiénoise est fonction de l'année suivant la souscription du contrat.
 - ✓ Une partie variable fonction du nombre d'abonnés dégroupés (déclaratif de l'Usager).

Redevance	
<i>Location de la plaque des NRA Amiénois (AMS80, AMM80, AMQ80, AMP80)</i>	
Location annuelle de la plaque Année 1	30 000 € HT
Location annuelle de la plaque Année 2	60 000 € HT
Location annuelle de la plaque Année 3 et années suivantes	90 000 € HT
<i>Location de la plaque pour le reste du Département</i>	
Location annuelle de la plaque du reste du Département	1 € HT
<i>Redevance par abonné dégroupé</i>	
Redevance mensuelle par abonné dégroupé	2 € HT

Offre de Fibre Optique Passive (FOP)

- L'offre de fibre optique passive permet à un Usager de disposer d'une (ou plusieurs) paire(s) de fibres optiques pour relier deux sites du réseau (hors NRA).
 - La location de la fibre optique passive peut être annuelle ou de longue durée (10 ans ou 15 ans).
 - Le délai maximal de mise à disposition d'une fibre optique noire (hors travaux de Génie Civil) est de 40 jours ouvrés.
 - Les engagements de qualité de service :
 - ✓ GTR 4h si disponibilité de fibres optiques excédentaires
 - ✓ GTR 24h sinon
- ↳ Suivant le signalement de l'incident par l'Usager au centre de supervision

Frais de raccordement au réseau (par extrémité)	
- Pour un site situé à moins de 50 m du réseau	2 000 € HT
- Pour un site situé à plus de 50 m du réseau	Sur devis
Location annuelle pour une paire de fibres optiques	
- Location annuelle pour une paire de fibres optiques reliant un POP du réseau (St Fuscien ou Square des 4 Chênes) et un site client final	
* situé à moins de 10 km du POP (maintenance incluse)	5 700 € HT
* situé à plus de 10 km du POP (maintenance incluse)	5 700 + 1 000 € HT par km indivisible pour les km au- delà du 10ème
- Location annuelle pour une paire de fibres optiques reliant deux sites (hors NRA) raccordés au réseau (maintenance incluse)	1 000 € HT par km indivisible dès le 1^{er} km
→ Les km sont définis à vol d'oiseau	

Location longue durée pour une paire de fibres optiques		
Paire de fibres optiques (hors maintenance) reliant deux sites raccordés au réseau (hors NRA) distants :	10 ans	15 ans
de 0 à 30 km	6 € HT / ML	7,5 € HT / ML
de 31 à 60 km	5,5 € HT / ML	6,75 € HT / ML
de 61 à 100 km	5 € HT / ML	6 € HT / ML
au-delà de 100 km	4,5 € HT / ML	5,25 € HT / ML
Maintenance		
Redevance de maintenance	0,1 € HT / ML / an	

Offre de Fibre Optique Activée (FOA)

- Offre de bande passante Ethernet permettant :
 - ✓ des liaisons point à point intra réseau pour des sites raccordés en fibre optique au réseau,
 - ✓ des liaisons point à multipoint entre un POP du réseau (St Fuscien ou Square des 4 Chênes) et au moins un site raccordé en fibre optique au réseau.
- Le service comprend :
 - ✓ le raccordement des sites en fibre optique,
 - ✓ la fourniture des équipements d'accès au service,
 - ✓ la fourniture de la porte de livraison (port gigabit Ethernet ou 10 gigabit) Ethernet sur un POP du réseau pour les liaisons point à multipoint.
- Les débits possibles des liaisons sont de :
 - ✓ 4, 10, 20, 100 Mb/s ou 1Gb/s.
- Les débits possibles au niveau d'une porte de livraison sont de :
 - ✓ 100 Mb/s, 1 ou 10 Gb/s.
- Le service comporte 3 VLAN par site en standard.
- Le délai maximal est de :
 - ✓ 25 jours ouvrés pour la mise en service d'une liaison sur un site activable,
 - ✓ 10 semaines pour la mise en service d'une liaison sur un site nécessitant des autorisations spécifiques et/ou de la construction,
 - ✓ 20 jours ouvrés pour la mise en service d'une porte de livraison,
 - ✓ 5 jours ouvrés pour une modification sur un site activé.
- Les engagements de qualité de service :
 - ✓ GTR 4h (sauf cas de force majeure) suivant le signalement de l'incident par l'Usager au centre de supervision
 - ✓ Taux de disponibilité = 99,94 % (service non sécurisé) – 99,99 % (service sécurisé)
 - ✓ Temps de transit moyen < 50 ms – Temps de transit maximum < 200 ms
 - ✓ Taux de perte moyen de paquet < 1/100 000
 - ✓ Gigue < 25 ms

Offre de Fibre Optique Activée : tarifs

Porte de livraison et sites		
Nature de la porte de livraison	Frais de mise en service	
Porte de Livraison 100 Mb/s (trafic <10 Mb/s) 1 porte maximum par Usager	1 000 € HT	
Porte de Livraison 100 Mb/s	1 000 € HT	
Porte de Livraison 1 Gb/s	3 000 € HT	
Porte de Livraison 10 Gb/s	10 000 € HT	
Type de site	Frais de raccordement	
- Pour un site situé à moins de 50 m du réseau	2 000 € HT	
- Pour un site situé à plus de 50 m du réseau	Sur devis	
Liaisons		
Type de liaison	Frais de mise en service par extrémité	Abonnement mensuel par liaison
Ethernet 4 Mb/s	600 € HT	270 € HT
Ethernet 10 Mb/s	750 € HT	400 € HT
Ethernet 20 Mb/s	750 € HT	500 € HT
Ethernet 100 Mb/s	750 € HT	700 € HT
Ethernet 1 Gb/s	1 500 € HT	1 000 € HT

Options	
Changement de débit sans changement d'interface	Gratuit puis abonnement selon le nouveau débit
Changement de débit avec changement d'interface	FAS correspondant à la nouvelle interface puis abonnement selon le nouveau débit
Sécurisation Porte sur 2 cartes ou 2 POP	FAS x 2
Sécurisation par l'équipement usager	Sur devis
Création de VLAN	100 € HT par VLAN

Offre de collecte DSL sur DSLAM public

- Offre permettant de fournir un accès ADSL ou SDSL sur l'ensemble des lignes couvertes par les 15 DSLAM publics du réseau et la collecte du trafic de ces accès.
- Le service comporte la fourniture :
 - ✓ des Liens d'Accès ADSL ou SDSL
 - ✓ de la Porte de Livraison (port gigabit Ethernet ou 10 gigabit Ethernet).
- Deux classes de service sont proposées :
 - ✓ « Best Effort » : pas de débit garanti.
 - ✓ « Entreprise » : classe de service adaptée au transport des flux pour des applications critiques et aux services de type Vidéo à la demande incluant des niveaux de débit garanti.
- Le délai maximal de mise à disposition est de :
 - ✓ 21 jours ouvrés pour un Lien d'Accès
 - ✓ 20 jours ouvrés pour la Porte de Livraison.
- Les engagements de qualité de service :
 - ✓ Taux de disponibilité des DSLAM > 99,94

Porte de Livraison		
Nature de la Porte de Livraison	Frais d'accès au service	Abonnement mensuel par porte
Porte de Livraison 100 Mb/s (trafic < 10 Mb/s) 1 porte maximum par Usager	1 000 € HT	Gratuit
Porte de Livraison 100 Mb/s	1 000 € HT	Gratuit
Porte de Livraison 1 Gb/s	3 000 € HT	Gratuit
Porte de Livraison 10 Gb/s	10 000 € HT	Gratuit
Liens d'Accès		
Type de Lien d'Accès	Frais d'accès au service	Abonnement mensuel par lien
Lien d'accès ADSL débit max non garanti (jusqu'à 20 Mb/s en ADSL 2+) en dégroupage total	125 € HT	15 € HT
Lien d'accès SDSL débit garanti jusqu'à 5 Mb/s – fourniture du CPE et GTR de 4H jours ouvrés incluse	400 € HT	70 € HT
Lien d'accès SDSL débit garanti jusqu'à 5 Mb/s – fourniture du CPE et GTR de 4H 24H/24 – 7J/7 incluse	400 € HT	92 € HT

Options	
SLA avancé (GTR 4H 24H/24 et 7J/7) DSL	40 € HT / mois / Lien d'Accès
Déménagement de ligne	350 € HT

Offre d'hébergement

- Le service d'hébergement dans les POP du réseau (St Fuscien ou Square des 4 Chênes) comprend au choix :
 - ✓ La fourniture d'une baie alimentée en énergie 48V ou 220 VAC
 - ✓ La location d'un espace d'hébergement
 - ✓ La location d'un emplacement dans une baie mutualisée.
- Le service comporte également :
 - ✓ 10 interventions mensuelles d'accompagnement
 - ✓ Une alimentation redondée.
- L'offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la disponibilité d'une capacité ou d'un espace libre pour chaque demande.
- Le délai maximal de mise à disposition d'une baie ou d'un emplacement dans une baie mutualisée est de 15 jours ouvrés.
- Les engagements de qualité de service :
 - ✓ GTI 2h (sauf cas de force majeure)
 - ✓ GTR 4h (sauf cas de force majeure)
- ↳ Suivant le signalement de l'incident par l'Usager au centre de supervision
- La tarification du service comporte :
 - ✓ Des frais d'accès au service suivant l'option choisie
 - ✓ Une redevance mensuelle suivant l'option choisie

Frais d'accès au service	
Baie + Raccordement et Tiroir 12 FO	3 500 € HT
Emplacement dans une baie mutualisée (3U)	1 000 € HT
Espace d'hébergement au m ² (sans fourniture de baie)	350 € HT/ m ²
Forfait Raccordement Câblage 12 FO supplémentaires	3 000 € HT
Forfait Raccordement Câblage Cuivre	2 500 € HT
Redevance mensuelle	
Baie	350 € HT
Emplacement dans une baie mutualisée (3U)	60 € HT
Espace d'hébergement (au m ²)	220 € HT/ m ²